

Formation

GR - Juges - Formation module Artistique(A) et Examen Théorique (A)

12/11/2023 - Visioconférence



Organisateur Comité Régional Bourgogne - Franche-Comté

Public concerné

Stagiaires ayant 14 ans dans l'année civile de l'examen minimum et ayant validé l'examen Tronc Commun (TC) avant de se présenter à l'examen Théorique Artistique (A)

Avoir pris connaissance des aménagements FSCF du code FIG 2023

La formation peut être suivie avant l'obtention du Tronc Commun

Contenu :

- Questions écrites sur les connaissances théoriques du module Da sur des exercices
- individuels, ensembles et duos.
- - 1 exercice Individuel (texte à traduire en symbolique + note finale)
- - 1 exercice Duo + 1 exercice Ensemble Individuel (texte à traduire en symbolique + note finale)
- - Symbolique à traduite en texte avec la valeur
- Modalité de validation de l'examen : 10/20

Lieu, dates et horaires :

- Lieu : **Visioconférence - un lien sera envoyé aux inscrites**
- Date-s : **12 novembre 2023**
- Horaires – **Accueil : 08 h 55 Début : 09 h 00 – Fin : 13 h 00**

Avoir à disposition :

- Avoir un ordinateur avec micro allumé.
- De quoi prendre des notes
- Les aménagements FSCF du code FIG 2023
- Le programme fédéral ainsi que régional.

Contact le jour du stage :

MEILLIER Cathelyne – 06 29 96 21 83
cathelyne.meillier@gmail.com

Inscription :

- Date limite d'inscription : **07/11/2022**
- Date limite de retour du règlement : **08/11/2023**
- Coût : **20 €**
- Nombre minimum d'inscriptions : **3**

À régler par virement (RIB en pièce jointe de l'accusé de réception).
Veillez à choisir le RIB du bon organisateur SVP. ou par **Carte bancaire**
Code à inscrire lors du paiement par virement avec le nombre de personnes : GRS-ART-12/11/2023

Aucune inscription n'est prise en compte sans paiement avant la date limite

Pour tous renseignements complémentaires :

stages@fscf-bfc.fr

Les conditions d'inscription en stage sont accessibles sur le site internet**

Accès à votre
"Zone instance"
(pour les
associations de
Bourgogne-
Franche-Comté)*



* Mode d'emploi
pour s'inscrire
depuis l'instance
internet



Conditions
d'inscription



* Pour toute inscription **un accusé de réception est envoyé directement aux stagiaires, correspondants et trésoriers de l'association** (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association). **Toutes les informations (RIB, dates de retour, lien vers la circulaire...)** sont notés sur ce courriel. **Si vous ne le recevez pas, vérifier vos spam. En cas de difficulté, nous contacter.**

** L'approbation des conditions d'inscription est nécessaire à l'inscription. **Le stage terminé,, après vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.**